



FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITÉ(S) - ANNÉE 2025 / 2026

- ☐ **Service aux parents** - Ecole et niveau :
- ☐ **Accompagnement à la scolarité** - niveau :
- ☐ **Activité(s) culturelle(s)** :
- ☐ **Activité(s) sportive(s)** :
- ☐ **Activité(s) Secteur Famille** :

Madame, née le

Monsieur, né le

Adresse postale :

Adresse **Mail** :

Téléphone :

Employé(e) ☐ Cadre ☐ Fonctionnaire ☐ Etudiant(e) ☐ Demandeur d'emploi ☐ Autre ☐

N° Allocataire CAF : **Quotient familial** : : document à joindre si réduction possible

Nom(s) et date(s) de naissance de l'/des enfant(s) pour la/les activité(s) :

1^{er} enfant :

2^{ème} enfant :

3^{ème} enfant :

Cadre réservé à La Grande Bastide :

Montant Adhésion : Mode et date de règlement

Montant Cotisation annuelle :

Trimestre 1 :

Trimestre 2 :

Trimestre 3 :



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mme, M.

demeurant :

.....

autorise l'équipe d'animateurs du Centre Social, à récupérer **mon (mes) enfant(s)** :

.....

à la sortie de l'école.

Téléphone mère : Téléphone père :

Je coche les jours (2, 3 ou 4) pour lesquels je désire bénéficier de ce service régulièrement :

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

Je m'engage à prévenir l'accueil du Centre Social **au plus tard le jour même avant 15 h 30,**
en cas d'absence de l'enfant ou lorsque je le récupérerai moi-même.

J'autorise, Madame, Monsieur :

.....

**à venir récupérer mon (mes) enfant(s) au Centre Social LA GRANDE BASTIDE avant
18 h 30 en cas d'impossibilité de ma part.**

Signature des Parents



REGLEMENT INTERIEUR A L'USAGE DES PARENTS (TRAJET ECOLE-CENTRE SOCIAL ET ANIMATIONS ENFANTS)

- ◆ Chaque parent s'engage à acquitter l'adhésion familiale annuelle au Centre Social et à régler la participation **en début de trimestre**.
- ◆ Les parents **doivent prévenir l'accueil du Centre Social** en cas d'absence de l'enfant ou lorsque les parents les récupèrent à l'école.
- ◆ **Seules les personnes** désignées sur la fiche d'inscription seront habilitées à venir chercher les enfants.
- ◆ Les enfants doivent être récupérés au plus tard à 18 h. 30 précises.
- ◆ Le trajet se fait à pied donc les enfants doivent être habillés en fonction des conditions climatiques (vêtements et chaussures de pluie, casquette pour le soleil etc...). De plus, **chaque enfant doit avoir un KWAY dans son cartable**.

**LE CENTRE SOCIAL SE RESERVE LE DROIT DE NE PAS MAINTENIR
L'INSCRIPTION DE(S) ENFANT(S) POUR LES PARENTS QUI NE RESPECTERONT
PAS CE REGLEMENT INTERIEUR.**

LA DIRECTION.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement intérieur.

SIGNATURE DU TUTEUR LEGAL